REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

INSCRIPTION : *L'épreuve est ouverte à tous : licenciés F.F.C., affinitaires non licenciés, licenciés FFC juniors Minimes et Cadets. Les engagements se feront au moyen d'un bulletin d'inscription, soit par internet,* ***soit le jour de l'épreuve.*** *Un certificat médical de moins de 6 mois ou une photocopie de la licence est obligatoire. Les inscriptions sans règlement ne seront pas enregistrées. Tous les types de bicyclettes sont acceptés sous réserve de répondre aux normes de l'U.C.I. Les guidons additionnels et triathlètes sont interdits.*

La confirmation d'engagement se fera uniquement sur le site du club (www.ucaubenas.com) à la rubrique «actualités».

Les résultats seront sur le site du Club.

Un repas chaud sera servi à l'issue de l'épreuve contre la restitution du dossard aux participants incrits avant le 12 Juin 2007 en priorité. Les autres pourront manger en fonction des repas disponibles.

Tous participants se verra remettre un sac garni à la remise des dossards le dimanche 17 Juin.

DEPART : *Les dossards seront distribués le Dimanche 17 Juin au SUPER U de Ruoms de 7h30 à 8h30.*

Une voiture-balai suit l'épreuve à la vitesse moyenne de 20 km/heure. Tout concurrent dépassé ne sera pas couvert par l'organisation. La clôture de l'épreuve est fixée à 16 H.

CONTROLES : *Le dossard doit être porté de façon lisible côté droit. Les points de contrôles seront tenus secrets. Des contrôles volants seront effectués par l'organisation et les Commissaires de l'épreuve.*

RAVITAILLEMENTS :

LA PONT D'ARC : } *Serre de Tourre, Solide, St Just d'Ardèche, Solide*
LES GORGES DE L'ARDECHE : } *Croisement Vallée de l'Ibie, Eau.*

LA PETITE SERRE — *Croisement Vallée de l'Ibie, Eau.*

SECURITE : *Tous les concurrents doivent respecter le CODE DE LA ROUTE. Le port du casque rigide est obligatoire.*

CLASSEMENTS CYCLOSPORTIFS

CATEGORIES		LA PONT D'ARC	LES GORGES DE L'ARDECHE	LA PETITE SERRE
A FEMMES	18 à 39ans	OR ≤ 5 H 10	OR ≤ 4 H 05	OR ≤ 2 H 20
F HOMMES	50 à 59 ans	ARG ≤ 5 H 50	ARG ≤ 4 H 45	ARG ≤ 2 H 36
B FEMMES	40 ans et plus	OR ≤ 5 H 40	OR ≤ 4 H 35	OR ≤ 2 H 30
G HOMMES	60 ans et plus	ARG ≤ 6 H 25	ARG ≤ 5 H 15	ARG ≤ 2 H 50
H HANDISPORT	hommes femmes			
C HOMMES	18 à 29 ans	OR ≤ 4 H 20	OR ≤ 3 H 15	OR ≤ 1 H 55
J JUNIORS	F.F.C.	ARG ≤ 5 H 00	ARG ≤ 3 H 45	ARG ≤ 2 H 15
D HOMMES	30 à 39 ans	OR ≤ 4 H 30	OR ≤ 3 H 25	OR ≤ 2 H 06
		ARG ≤ 5 H 10	ARG ≤ 4 H 00	ARG ≤ 2 H 20
E HOMMES	40 à 49 ans	OR ≤ 4 H 50	OR ≤ 3 H 45	OR ≤ 2 H 00
		ARG ≤ 5 H 40	ARG ≤ 4 H 25	ARG ≤ 2 H 30

RECOMPENSE : *Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. La remise des prix se fera à 15 heures pour les Gorges de l'Ardèche et la Petite Serre, et à 16 h pour La Pont d'Arc. Il est rappelé qu'il est interdit à tous véhicules ne faisant pas partie de l'organisation de suivre un coureur sous peine de disqualification de celui-ci.* ***Les Brevets seront remis uniquement le jour de l'épreuve ou par courrier contre une enveloppe timbrée (225x320 mm) avec adresse.***

ASSURANCE RESPONSABILITÉ : *La F.F.C. garantit sa responsabilité pour les risques liés à l'organisation de la course. Nous ne garantissons pas les dommages subis par les concurrents et provenant de leur propre fait. Les participants licenciés sont assurés par leur club. Pour les non licenciés, leur participation se fait sous leur entière responsabilité avec renonciation à tout recours contre les organisateurs, quel que soit le dommage éventuellement occasionné.*

L'UNION CYCLISTE ALBENASSIENNE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ROUTE...

impressions FOMBON • Aubenas